

**Fonds renouvelable des Services communs de  
télécommunications et d'informatique**

**États financiers  
31 mars 2005**

27 mai 2005

## Rapport du Vérificateur

### Au directeur général, Direction générale de la vérification et de l'éthique Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du **Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique** au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l.*

**Comptables agréés**

**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**Au 31 mars**

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
<b>Actif</b>		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	11 623	8 351
Tiers	1 262	1 192
Autres actifs (note 3)	800	660
	<u>13 685</u>	<u>10 203</u>
Immobilisations (note 4)	470	385
	<u>14 155</u>	<u>10 588</u>
<b>Passif et passif net</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	198	348
Tiers	13 802	8 677
Autres passifs	785	805
	<u>14 785</u>	<u>9 830</u>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	3 540	3 280
	<u>18 325</u>	<u>13 110</u>
<b>Passif net (note 5)</b>	<u>(4 170)</u>	<u>(2 522)</u>
	<u>14 155</u>	<u>10 588</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF) NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
<b>Revenus</b>	132 195	127 014
<b>Coût des ventes</b>	94 548	91 840
<b>Coût des ventes - amortissement</b>	120	138
<b>Bénéfice brut</b>	<u>37 527</u>	<u>35 036</u>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	15 624	16 177
Indemnités de cessation d'emploi	329	499
Services professionnels et spéciaux	12 349	10 733
Services ministériels et administratifs	1 082	1 035
Coûts d'occupation	801	762
Transports et télécommunications	507	486
Services publics, fournitures et approvisionnements	389	315
Amortissement	98	84
Location	24	41
Information	21	22
Achat de services de réparation et d'entretien	17	140
Autres dépenses	7	19
	<u>31 248</u>	<u>30 313</u>
<b>Résultats nets</b>	6 279	4 723
<b>Actif (passif) net, au début de l'exercice</b>	(2 522)	4 447
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(5 398)	(11 692)
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	<u>(2 529)</u>	-
<b>Passif net, à la fin de l'exercice</b>	<u>(4 170)</u>	<u>(2 522)</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats nets	6 279	4 723
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	218	222
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	329	499
	<u>6 826</u>	<u>5 444</u>
Variation du fonds de roulement (note 7)	1 473	6 514
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	<u>(69)</u>	<u>(92)</u>
<b>Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation</b>	<u>8 230</u>	<u>11 866</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Immobilisations - acquisitions	(303)	(174)
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	<u>(2 529)</u>	<u>-</u>
<b>Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement</b>	<u>(2 832)</u>	<u>(174)</u>
<b>Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice</b>	5 398	11 692
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice</b>	<u>22 065</u>	<u>10 373</u>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)</b>	<u><u>27 463</u></u>	<u><u>22 065</u></u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

### 1. AUTORISATION ET OBJECTIF

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000\$ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. En 1991-1992, l'augmentation a été de 34 000 000\$ ce qui apporte l'autorisation à 64 000 000\$ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la Section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor # 827175, l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000\$ à 45 000 000\$ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000\$.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor # 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 45 000 000\$ à 20 000 000\$.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nommait Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1<sup>er</sup> avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1998.

En 2002-2003, le Fonds renouvelable a changé de nom pour Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI).

En 2004-2005, le Fonds a reçu l'autorisation (décision du Conseil du Trésor #831746 datée du 31 janvier 2005) d'utiliser une portion de son surplus accumulé afin de contribuer à la planification de la transformation et le développement des produits, des services, des systèmes et de l'infrastructure de TI pour un montant maximum de 12 664 240\$ (5 704 220\$ en 2004-2005; 6 960 020\$ en 2005-2006). Cette initiative sera utilisée pour renforcer la capacité de prestation de services partagés en vue de satisfaire aux exigences croissantes du gouvernement en matière de services et, par le fait même, servir directement les intérêts des ministères clients qui cotisent au Fonds renouvelable. Le montant actuel payé à la Direction générale des services de technologie de l'information (DGSTI) en 2004-2005 a été de 2 528 518\$.

# Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

**a) Utilisation d'estimations**

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**b) Revenus et dépenses**

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

**c) Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

**d) Immobilisations**

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

**e) Régime de retraite**

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de SCTI. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

# Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### f) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds".

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

#### g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

### 3. AUTRES ACTIFS

*En milliers de dollars*

	2005	2004
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	799	654
Charges payées d'avance	1	6
	800	660



## Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

#### 4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

*En milliers de dollars*

<b>Immobilisations</b>	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
Matériel informatique	1 345	303	1 648
Logiciels informatiques	146	-	146
	1 491	303	1 794

  

<b>Amortissement cumulé</b>	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
Matériel informatique	1 029	173	1 202
Logiciels informatiques	77	45	122
	1 106	218	1 324
<b>Net</b>	<b>385</b>		<b>470</b>

#### 5. PASSIF NET

*En milliers de dollars*

	2005	2004
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 463)	(22 065)
Surplus accumulé, au début de l'exercice	19 543	14 820
Résultats nets	6 279	4 723
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	(2 529)	-
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	23 293	19 543
	(4 170)	(2 522)

# Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

### 6. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunications. Les paiements futurs sont les suivants :

*En milliers de dollars*

Exercice se terminant le 31 mars 2006	15 546
2007	3 696
2008	1 270
	20 512

### 7. VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

*En milliers de dollars*

	2005	2004	Variations
Actifs à court terme	13 685	10 203	(3 482)
Passifs à court terme	14 785	9 830	4 955
			1 473

### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent des débiteurs et des crédateurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.